

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Surveillance et observation des stockages de déchets radioactifs : l'Andra et le LNE renouvellent leur accord de partenariat de recherche et développement

Le mardi 10 janvier 2023, Pierre-Marie Abadie Directeur général de l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) et Thomas Grenon, Directeur général du Laboratoire national de métrologie et d'essais (LNE) ont renouvelé pour 5 ans, l'accord de partenariat de recherche et développement engagé depuis 2011 entre les deux entités. Ce renouvellement prolonge ainsi la collaboration active de l'Andra et du LNE sur l'observation et la surveillance des stockages de déchets radioactifs et leur environnement géologique et de surface.

Depuis plus de 10 ans, l'Andra et le LNE développent en commun des instruments et dispositifs de mesures (capteurs, sondes, ...) adaptés au suivi de long terme, à destination notamment des centres de stockage de déchets radioactifs. Ces dispositifs ainsi que les stratégies de mesure développées par les deux entités, contribuent à l'amélioration de la traçabilité et de la fiabilité des données de surveillance et d'observation des stockages de déchets radioactifs.

Parmi les principaux travaux menés par l'Andra et le LNE dans le cadre de ce partenariat, on peut notamment citer le développement d'un dispositif de contrôle par fibre optique des capteurs de température de la roche, testé à 500 m de profondeur dans le laboratoire souterrain de l'Andra en Meuse/Haute-Marne. Les partenaires ont également optimisé le dispositif de programme de suivi de la qualité des eaux de surface mis en place par l'Andra dans la perspective du projet Cigéo.

La durée d'exploitation des stockages de déchets radioactifs, allant de quelques dizaines à plus d'une centaine d'années pour le projet Cigéo, et les phases de surveillance prévues à l'issue de la fermeture de ces sites (plusieurs centaines d'années), nécessitent de développer des dispositifs de mesure innovants et plus performants.

L'accord de partenariat de R&D entre l'Andra et le LNE 2022-2027 se structure ainsi autour des axes historiques de collaboration : le développement de capteurs et la surveillance de l'environnement, tout en se projetant sur de nouvelles technologies innovantes de traitement des données mesurées, intégrant par exemple des algorithmes d'intelligence artificielle.

La maîtrise et la qualification des mesures seront au cœur de l'ensemble des 5 thématiques du partenariat :

- Normalisation et métrologie ;
- Capteurs, performances et limites ;
- Traitement des données, algorithmes IA ;
- Environnement ;
- Incendie

Au-delà de son expertise scientifique reconnue dans le domaine de la mesure, le LNE par cette collaboration atteste de sa capacité à positionner l'innovation et la Recherche et Développement au centre de son modèle de croissance et à travailler au quotidien avec les plus grandes agences nationales. Thomas Grenon, Directeur général du LNE : « *Une nouvelle fois, nous sommes fiers de pouvoir nous positionner sur un projet à très forte valeur ajoutée. Notre collaboration avec l'Andra est un réel accomplissement pour nos équipes qui ont su démontrer leur capacité à travailler sur un projet complexe et stratégique.* »

A propos du LNE

Le LNE apporte aux entreprises, industriels, institutions et collectivités, les solutions techniques dont ils ont besoin pour répondre à leurs enjeux d'innovation, de performance, de compétitivité.

Son expertise se décline en prestations de recherche, expertises et innovation, métrologie, essais, certification et formation.

Désigné par l'Etat en 2005, le LNE pilote le Réseau national de la métrologie française (RNMF) composé de 10 laboratoires et assure la pérennité des étalons nationaux.

Avec un effectif de plus de 900 collaborateurs, le LNE déploie son savoir-faire à l'international avec ses filiales implantées en Amérique, Asie et au Royaume-Uni.

Ses domaines d'application prioritaires sont : l'économie numérique, la santé et la sécurité des citoyens, la compétitivité industrielle et la transition écologique.

A propos de l'Andra

L'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) est un établissement public à caractère industriel et commercial créé par la loi du 30 décembre 1991. Ses missions ont été complétées par la loi de programme du 28 juin 2006 relative à la gestion durable des matières et déchets radioactifs.

Indépendante des producteurs de déchets radioactifs, l'Andra est placée sous la tutelle des ministères en charge de l'énergie, de l'environnement et de la recherche.

L'Andra met son expertise au service de l'État pour trouver, mettre en œuvre et garantir des solutions de gestion sûres pour l'ensemble des déchets radioactifs français afin de protéger les générations présentes et futures du risque que présentent ces déchets.

Contacts presse

LNE : Valérie MULOT 01 40 43 40 93 valerie.mulot@lne.fr www.lne.fr

Andra : Emilie GRANDIDIER 06 47 46 54 95 emilie.grandidier@andra.fr www.andra.fr